

AFFAIRE N°5 - Passation d'un contrat avec Madame Veuve ZANEGUY Emmanuel, pour l'exploitation des circuits de ramassage scolaire BOIS DE NEFLES/ST.DENIS et COMMUNE PRIMA/ST.DENIS. - Passation d'avenants avec divers entrepreneurs assurant le ramassage scolaire à Saint-Denis et dans les écarts, pour l'année scolaire 1976/1977.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande de m'autoriser à passer :

- Un contrat avec Madame ZANEGUY Emmanuel pour l'exploitation des circuits : BOIS DE NEFLES/ST.DENIS et COMMUNE PRIMA/ST.DENIS (anciennes lignes de la TRANS-TAX).

- Des avenants avec les transporteurs qui assurent le ramassage scolaire pour la campagne 1976/1977.

Les élèves transportés bénéficient de la subvention de l'Education Nationale.

		<u>ELEVES SUBVENTIONNES</u>
- M. GOBALRAJA Francis	(circuit N°1)	369
- M. SAUTRON Raphaël	(circuit N°2)	483
- Mme ZANEGUY Emmanuel	(circuit N°3)	273
- Mme ZANEGUY Emmanuel	(circuit N°4)	256
- RAPID-TRANSPORTS	(circuit N°5)	181
- M. MOUTOUSSAMY Emile	(circuit N°6)	202
- DIONY-TRANSPORTS	(circuit N°7)	200
- STUD	(circuit N°8)	573
- Mme ZANEGUY Emmanuel	(circuit N°9)	10
- SETCOR	(circuit N°10)	41
		<u>2 598</u>

La dépense correspondante prise en charge par l'Education Nationale et la Commune dans la proportion respective de 65% et 35% sera imputée sur les disponibilités du chapitre 944 du budget communal - articles 026 et 6 455.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE.

*Uu'*  
 Pour le Préfet et par délégation  
 Le Directeur du Finances  
 et des Collectivités Locales  
 Signé: Paul PASTOR  
 Pour copie conforme  
 Saint-Denis, le 6 janvier 1977  
 Le Chef de Bureau délégué  
 J. LACOSTÉ